contrast

BREAKING NEWS — contrast comme moteur d'une initiative paneuropéenne rassemblant des spécialistes de 27 pays

Octobre 2021

Le ‘Distribution Law Center’ offre une plateforme unique (www.distributionlawcenter.com) fournissant des informations juridiques pratiques sur les règles européennes et nationales régissant les contrats de distribution et d'agence. Les informations y sont présentées de manière très accessible. Les évolutions et les changements sont évidemment suivis de près et apparaissent systématiquement sur la plateforme.

Le ‘Distribution Law Center’ agit en tant qu’expert-conseil auprès de la Commission européenne dans le cadre de la préparation des nouvelles règles européennes sur la distribution qui entreront en vigueur à partir de juin 2022. À partir de novembre 2021, le DLC publiera des flashs d'information périodiques (« comptes à rebours ») dans lesquels les changements et développements attendus seront signalés. Ces flashs seront à ne pas manquer.

Les cabinets d'avocats participants contribuant au contenu de la plateforme sur leurs juridictions sont

les suivants : Arnecke Sibeth, Arntzen De Besche, Banning, Cederquist, Chrysses Demetriades & Co, CMS Francis Lefebvre, contrast, Delchev & Partners, Dittmar & Indrenius, Divjak Topic Bahtijarevic & Krka, Eisenberger + Herzog, Eversheds, Havel & Partners, Horten, Kyriakides Georgopoulous, Modzelewska & Pásnik, Musat & Asociatii, Pavia e Ansaldo, Pérez-Llorca, Philippe & partners, SBGK, Šelih & partnerji, SRS and TGS Baltic.

Nous sommes très reconnaissants à cette famille paneuropéenne de spécialistes de s'être joints à nous dans cette merveilleuse nouvelle initiative. Nous invitons toute personne impliquée d'une manière ou d'une autre dans l'application des règles sur la distribution à consulter la plateforme du 'Distribution Law Center'. L'accès y est gratuit.

Vous pouvez également suivre le 'Distribution Law Center' sur LinkedIn et suivre ainsi de très près les derniers développements.